



N° OJ : 140

Projet d'Arrêté - Conseil du 28/06/2021

Objet : OPP/2019/035 - Location de deux étages de bureaux dans l'immeuble situé 1-3 Place du Samedi.

Le Conseil communal,

Vu la nouvelle loi communale, notamment l'article 117 et l'article 123;

Vu la loi du 29/07/1991 relative à la motivation formelle des actes administratifs;

Considérant qu'en date du 12/03/2018, le Conseil a approuvé le principe de la location de deux étages de bureaux dans l'immeuble sis, 1 -3 Place du Samedi à 1000 Bruxelles pour y reloger le personnel des cellules Formation et Service social du Département Personnel et le personnel du Département Affaires économiques ainsi que le personnel des cellules : Mariages de complaisance, Audit, et Horodateurs;

Considérant qu'une nouvelle location est prévue pour une durée de 7 mois et débutera le 01/05/2022 pour se terminer le 31/12/2022 à minuit.

Sur proposition du Collège de Bourgmestre et Echevins,

Arrête :

Article unique : Le bail de location entre la Ville et la société commandite simple Allianz Benelux SA relatif à la location de deux étages de bureaux dans l'immeuble sis, 1-3 place du Samedi pour y reloger le personnel des Cellules Formation et Service social du Département Personnel et le personnel du Département Affaires économiques ainsi que le personnel des Cellules : Mariages de complaisance, Audit et Horodateurs pour une durée de 7 mois et débutera le 01/05/2022 pour se terminer le 31/12/2022 à minuit, est adopté.

Annexes :